

Premier Ministre
Mission Interministérielle de Lutte
Contre la Drogue et la Toxicomanie

Paris, le 6 - 5 - 2000 .

La Présidente

NM/DR/00-04/609

Monsieur Pierre POLOMENI
Les Hauts de St Nicolas
P. 9
95130 PLESSIS BOUCHARD

Monsieur,

Depuis plusieurs années, devant la complexité de la prise en charge de certains problèmes de santé, les professionnels sociaux et sanitaires se sont constitués en réseaux de soin impliquant les hôpitaux et les professionnels de santé ambulatoire et notamment les médecins généralistes. Il existe actuellement environ 96 réseaux recensés, dont 67 « toxicomanie » et 29 « alcool ».

Le plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances qui vient d'être adopté, le 16 juin 1999, par le gouvernement, prévoit de rapprocher les réseaux alcool et toxicomanie, de renforcer les réseaux existants et d'en développer de nouveaux.

Or, les réseaux existants fonctionnent selon des modalités et avec des moyens extrêmement divers. Les cloisonnements entre les spécialistes de l'alcool et de la toxicomanie restent encore forts même si la plupart des professionnels ressentent le besoin d'un rapprochement. Par ailleurs les liens de ces réseaux avec les dispositifs d'insertion sociale sont encore le plus souvent inorganisés.

D'une manière générale, ces réseaux reposent trop souvent sur l'investissement et l'engagement personnel de quelques professionnels, de sorte que leur pérennisation n'est pas assurée.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de recenser les savoir-faire existants, de dégager les expériences les plus pertinentes et d'élaborer les outils méthodologiques nécessaires à un développement significatif, dans le cadre de la circulaire DGS/DAS/DH/DSS/DIRMI n° 99.648 du 25 novembre 1999.

Dans cette perspective, et compte tenu de l'expérience que vous avez déjà acquise en collaborant avec la Direction des Hôpitaux pour la rédaction du Bulletin des réseaux, vous voudrez bien :

♦ recenser les réseaux existants concernant les dépendances, qu'ils soient formels ou informels, et identifier leurs méthodes de travail, leurs outils d'évaluation, les liens construits avec les services hospitaliers et le secteur social ainsi que les difficultés rencontrées ;

10. Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75506 Paris Cedex 15^{.../...}

Téléphone : 01 40 56 62 58 - Télécopie : 01 40 56 63 13

- élaborer, à partir de ce recensement, un support méthodologique permettant d'accompagner le développement des réseaux, qui comportera notamment : une présentation concrète des situations les plus souvent rencontrées en matière de dépendance, les axes de constitutions d'un réseau, les partenaires, les logiques de rencontres et d'action, les méthodes pour le faire vivre, ainsi que les propositions d'évaluation.

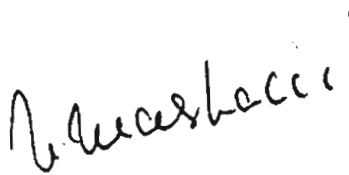
Cette mission dont les premiers résultats devraient nous parvenir le 1^{er} mars 2000 devrait permettre l'élaboration d'un document concret et complet à destination des professionnels souhaitant se constituer un réseau (informations pratiques, bénéfiques attendus pour le patient et pour la praticien, aide financière susceptible d'être apportée).

Pour l'exécution de cette mission, vous travaillerez à la MILDT en étroite liaison avec la Direction Générale de la Santé et la Direction des Hôpitaux.

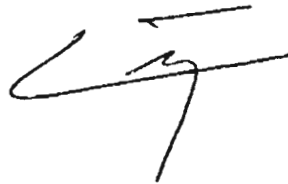
Vous bénéficierez du support logistique de la MILDT (secrétariat et prise en charge des déplacements) ainsi que d'une décharge de service de deux demi-journées par semaine jusqu'au 1^{er} décembre 2000.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

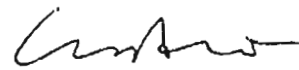
La Présidente de la MILDT Le Directeur des Hôpitaux Le Directeur Général de la Santé



Nicole MAESTRACCI



Edouard COUTY



Lucien ABENHAIM